

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1501

Artikel: "La pauvreté est un problème social particulièrement sérieux"
Autor: Safi, Amal / Scott, Cristina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«La pauvreté est un problème social particulièrement sérieux»

Cristina Elka Iizana Scott et Veronica Rizzo accueillent à la halte d'Emmaüs/ femmes, des femmes qui sont dans l'illégalité ou qui vivent en situation précaire. Leur travail a comme objectif, comme elles le disent, de lutter contre la misère.

PROPOS RECUEILLIS PAR AMAL SAFI

L'Emilie : En quoi consiste votre travail à la Halte d'Emmaüs/femmes ?

Cristina Scott : Je suis responsable de la halte.

Cristina Scott et Veronica Rizzo : Notre travail consiste à nous occuper des femmes qui arrivent dans la maison. Ces femmes sont souvent dans l'illégalité et dans le besoin, nous leur offrons un endroit où elles peuvent venir se confier, trouver un toit. À leur arrivée, nous leur posons le moins de questions possibles, seulement les questions «basiques» comme, par exemple si elles sont venues de leur propre chef ou si c'est une assistante sociale qui leur a conseillé de nous voir. Et si c'est le cas, nous nous renseignons auprès de l'assistante sociale à propos des difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur parcours.

Nous sommes là surtout pour les écouter, chacune de ses femmes a une histoire différente, mais elles ont toutes en commun le fait de vivre en situation de précarité.

En fait, c'est au quotidien que nous apprenons à connaître ces femmes, qui viennent d'Amérique latine, d'Afrique, de Thaïlande, notamment, mais aussi de Suisse. Une Fribourgeoise est déjà venue nous demander de l'aide. Les femmes étrangères ont quitté leur pays à cause de problèmes économiques ou autres. Le rôle de la halte d'Emmaüs/femmes est d'apporter un soutien, une communauté, une famille à ces femmes qui se retrouvent totalement seules. Mais l'objectif principal d'Emmaüs est qu'elles trouvent la force et l'énergie nécessaires pour régler leurs problèmes et qu'elles recommencent une nouvelle vie en retrouvant un emploi stable dans leur pays ou même ici.

Une fois que ces femmes sont retournées dans leurs pays, nous gardons contact avec elles, nous faisons un suivi pendant les premiers mois, car effectivement, certaines d'entre elles rencontrent beaucoup de difficultés : il est parfois délicat pour elles de se réintégrer dans leur famille et leur communauté. De plus, nous tissons des liens d'amitié avec la plupart d'entre elles.

Comment se déroule la vie au sein de la halte d'Emmaüs/femmes au quotidien ?

Cristina Scott et Veronica Rizzo : Les femmes se sentent à l'aise, surtout lorsqu'elles arrivent avec leurs enfants. Elles sont satisfaites et rassurées de voir leurs enfants évoluer dans un cadre stable. D'ailleurs, s'ils sont en âge d'être scolarisés, ils vont à l'école.

Nous accueillons des femmes de tous horizons, elles discutent beaucoup, échangent leurs points de vue, leur façon de penser, elles créent de nouvelles amitiés. Mais, comme dans

n'importe quelle communauté, il peut y avoir des tensions ; mais cela ne va pas plus loin qu'une petite dispute à propos de couverts mal rangés, par exemple.

Malgré tout, nous tenons à conserver une bonne ambiance et un sentiment de solidarité entre ces femmes, c'est pourquoi nous avons des règles de vie, dont les principales sont de respecter les autres et de se respecter soi-même (donc pas de fumée, ni d'alcool). La tolérance est le concept fondamental par lequel nous fonctionnons.

Pourquoi la nécessité d'une halte d'Emmaüs qui s'occupe particulièrement des femmes ?

À Genève, même si les aides pour lutter contre l'exclusion sociale se sont multipliées ces dernières années, les endroits où les femmes peuvent se retrouver entre elles et en sécurité restent peu nombreux : il y a le Cœur des grottes, situé vers la gare ainsi que l'Armée du Salut. Malheureusement ces centres sont toujours pleins, car il y a énormément de demandes.

On sait qu'Emmaüs est d'obédience chrétienne, quelle est la nature du lien entre l'Eglise catholique et Emmaüs ?

Notre association a été créée par l'Abbé Pierre mais nous ne faisons aucune distinction de religion entre les femmes qui arrivent à la halte d'Emmaüs/femmes. Nous acceptons tout le monde, notre objectif étant de lutter contre la misère.

Quels sont les moyens financiers qui vous permettent de subvenir aux besoins de la halte d'Emmaüs/femmes ?

Les objets récupérés, meubles et vêtements, dont les gens ne veulent plus sont revendus au magasin et cela constitue une aide financière importante. Les dons des particuliers nous sont aussi très importants.

En plus de cela, il y a aussi des bénévoles qui nous aident dans la prise en charge des femmes d'Emmaüs. Enfin, nous faisons un travail de récupération de tissus : nous collectons des tissus invendus en magasins, nous en faisons des rouleaux que nous vendons à des garages ou même à des peintres.

Que constatez-vous comme amélioration ou au contraire comme régression dans la société d'aujourd'hui au niveau de l'exclusion sociale ?

Comme je l'ai déjà dit, les aides se sont multipliées. Il y a 15 ans, les personnes dans l'illégalité rencontraient d'énormes

obstacles pour régulariser leur situation. Mais aujourd'hui, ces personnes ont de plus en plus la possibilité de retourner chez eux avec une aide. On observe aussi que les femmes sont prises en considération de manière plus sérieuse, elles bénéficient de plus de droits et d'avantages qu'autrefois.

Il y a donc une nette amélioration et nous en sommes satisfaites. Malheureusement, à l'image du Cœur des grottes et de l'Armée du Salut, la pauvreté semble augmenter et les aides ne sont jamais suffisantes. De plus, la pauvreté est un problème social particulièrement sérieux et il reste souvent mis de côté, oublié, en quelque sorte.

Observez-vous une différence de traitement de la part de la société face aux femmes migrantes par rapport à leurs homologues masculins ? Est-ce plus difficile pour elles de se trouver un emploi ou un logement, par exemple ? Profite-t-on plus facilement d'elles ?

Non, cette situation d'instabilité, de pauvreté, est aussi difficile pour les femmes que pour les hommes, chacun et chacune rencontre les mêmes difficultés de logement et d'emploi. Pourtant, il est vrai que l'on trouve plus d'hommes dans la rue, mais cela s'explique par le risque accru de viol et d'agression que courent les femmes sans domicile fixe, même si les hommes courent aussi ce risque, ils en sont plus souvent épargnés. De plus, on observe que les femmes trouvent plus aisément du travail, on les engage plus facilement, elles ont peut-être plus le sens de la « débrouille » que les hommes à ce niveau-là, c'est peut-être leurs enfants qui peuvent les encourager, elles trouvent souvent une motivation étonnante à s'en sortir pour le bien de leurs enfants.

Que pensez-vous de la loi sur l'asile (LAsi) et de la loi sur les étrangers (LEtr) ? La trouvez-vous justifiée ou au contraire êtes-vous totalement opposées à ces lois qui sont encore plus sévères avec la légalisation des personnes migrantes ?

C'est une question délicate. D'un côté ces lois peuvent paraître injustes, mais elles répondent à un problème actuel...

L'objectif final est que chacune et chacun trouve un travail dans son pays et que personne ne soit contraint de s'exiler pour subvenir aux besoins de sa famille. Or, la réalité est toute différente. Si les lois sur l'immigration devenaient plus souples et que les habitants du tiers-monde voyaient leur arrivée en Suisse, ou même en France, facilitée, alors énormément de personnes s'exileraient et cela créerait de gros problèmes de gestion ; les demandes d'emplois augmenteraient énormément et les personnes dans le besoin, également. Par conséquent, les associations comme Emmaüs ne pourraient pas proposer une aide à toutes ces personnes.

Il est vrai que les inégalités entre le Nord et le Sud sont révoltantes, mais malheureusement nous n'avons aucun pouvoir concret pour diminuer ces injustices à la source. Notre militantisme nous amène à aider les personnes qui sont parvenues à quitter leur pays d'origine, mais nous savons qu'énormément de personnes vivent dans des situations abominables dans leur pays. Malgré tout, même si nous ne parvenons à n'aider qu'un petit nombre de femmes en leur faisant redémarrer une nouvelle vie, nous en serons déjà très heureuses.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

HUGO 
Hôpitaux Universitaires de Genève

La FACULTE DE MEDECINE et les HÔPITAUX
UNIVERSITAIRES DE GENEVE ouvrent une inscription
pour un poste de

PROFESSEUR-E ORDINAIRE ou PROFESSEUR-E ADJOINT-E et MEDECIN-CHEF-FE DE SERVICE DE CARDIOLOGIE au Département de médecine interne

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge partielle de 4/10^{ème} de professeur-e ordinaire ou de 3/10^{ème} de professeur-e adjoint-e en cardiologie comprenant l'enseignement pré- et post-gradué dans ce domaine et d'une charge complète (10/10^{ème}) de médecin-chef-fe de service au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève dans le Département de Médecine interne.

Les candidats-es doivent faire preuve d'une grande expérience en cardiologie et avoir collaboré à des projets interdisciplinaires dans ce domaine.

Ils-elles doivent être au bénéfice d'expertise clinique étoffée et d'une capacité démontrée à diriger des recherches de haut niveau en cardiologie.

Le-la titulaire devra posséder une vision suffisamment large de la discipline permettant de diriger un service incluant des sensibilités différentes de son domaine d'expertise clinique.

Les candidats-es doivent également être aptes à tisser des liens avec les services partenaires dans le cadre d'une mission transversale.

TITRE EXIGE : Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2006 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **19 mai 2006** au Doyen de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire (CMU), 1 rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions d'engagement.

Les directives pour le dépôt de candidatures peuvent être obtenues auprès de Madame Estelle Carnevale, Doyenne de la Faculté de médecine (Tél. +41 22 379 50 26, Fax +41 22 379 50 02, email : Estelle.Carnevale@medecine.unige.ch).

Dans une perspective de parité, l'Université et les Hôpitaux universitaires de Genève encouragent les candidatures féminines.